

EVALUATION DES BESOINS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES POPULATIONS DÉPLACÉES ET COMMUNAUTÉS HÔTES

*Projet : « Réconciliation Communautaire et Renforcement du Vivre Ensemble au
Centre du Mali » sur Financement PBF (PAM-OIM-FAO) dans les régions de
Mopti et Ségou*



AVRIL 2021



Coordination Nationale
DES SITES DE PERSONNES
DÉPLACÉES INTERNES
Direction Nationale du Développement Social-DNDS

Sommaire

RESUME EXECUTIF	ii
INTRODUCTION	1
METHODOLOGIE	2
Populations Cibles	2
Couverture géographique.....	2
Méthodes de collecte de données.....	3
Limites.....	3
I. Profils des chefs de ménage interrogés	4
II. Situation de la mobilité dans les localités ciblées	7
Localisation des populations déplacées :	7
Motifs de déplacement :.....	8
Durée d'habitation des ménages dans les localités :.....	8
III. Situation économique des ménages.....	9
Situation économique et besoins des ménages pratiquant l'agriculture comme AGR :.....	11
Situation économique et besoins des ménages pratiquant l'élevage comme AGR :	12
IV. Accès aux services des ménages.....	13
V. Niveau d'intégration des ménages déplacés	15
Intention de mobilité des ménages déplacés	15
Participation aux activités communautaires de la localité.....	17
VI. Paix et cohésion sociale.....	17
Perception sur la situation sécuritaire.....	17
Cohésion sociale	19
CONCLUSION	22
ANNEXE	24

RESUME EXECUTIF

Dans le cadre du projet : « Réconciliation Communautaire et Renforcement du Vivre Ensemble au Centre du Mali » sur financement PBF (PAM-OIM-FAO), l'OIM en collaboration avec la Direction Nationale du Développement Social (DNDS) a mis en œuvre une évaluation des besoins socio-économiques des ménages déplacés et hôtes dans 16 localités réparties dans les quatre communes de DOUCOUMBO, KENDIE, KOKRY et MONIMPEBOUGOU, situées dans les régions de Mopti et Ségou du 01 au 21 mars 2021.

Lors de cette évaluation, le focus a été mis sur : la dimension de la mobilité de ménages, la situation économique des ménages (les activités génératrices de revenus - AGR). De même, l'enquête a permis de mesurer les dynamiques de paix et de cohésion sociale dans les différentes localités, ainsi que le niveau d'intégration des ménages déplacés dans leur localité de déplacement.

Au total, 842 ménages ont été touchés lors de cette évaluation, dont 455 ménages de la communauté hôtes (CH, population autochtone) et 387 ménages déplacés (338 PDI et 49 retournés). La taille de l'échantillon des populations enquêtées au niveau de chaque localité, a été tirée et répartie proportionnellement par rapport à la taille totale de chaque catégorie de population dans les différentes localités ciblées (*Tableau 1* en annexe).

L'agriculture a été identifiée comme étant la principale AGR des ménages enquêtés (81% des ménages) dans les 16 localités. Elle est pratiquée en majorité (62%) dans les différentes localités par les ménages hôtes, contre 38 pour cent de ménages déplacés. Les résultats de l'enquête montrent que les revenus de ces AGR ne permettent pas de compenser leurs besoins alimentaires. Afin de mieux améliorer la production agricole les ménages ont évoqué des besoins urgents, à savoir : l'appui en matériel de culture, engrais et semences.

Sur le plan sécuritaire, au cours des derniers mois, des ménages ont affirmé être témoins de quelques tensions dans leurs localités. Ces tensions observées selon les répondants, étaient principalement entre des individus de communauté différente, entre groupes armés, entre éleveurs et pasteurs.

Au niveau de certaines localités, il a été souligné l'existence de communautés, d'associations ou de plateformes (communautaire, religieux, associations de déplacés), où les ménages estiment que leur opinion et leur préoccupation peuvent être entendues et prises en compte. Ces communautés regroupées sont composées principalement de groupes sociaux communautaires, d'associations de déplacés et de groupes religieux communautaires. L'accompagnement et le renforcement de certains secteurs d'activités tels que l'agriculture et le commerce, regroupant plusieurs communautés sans tension ou conflit, pourraient être des vecteurs permettant de pérenniser de façon durable la paix et la cohésion sociale au niveau local.



OIM Organisation Internationale pour les Migrations

Quartier Badalabougou, Rue Gamal Al Nasser, Porte 756 - B.P. 288 - Bamako-Mali

Tél. : + 223 20 22 76 97 / + 223 20 22 76 98

Courriel : iombamako@iom.int

Web : dtm.iom.int/mali



INTRODUCTION

Depuis 2012, le Mali est touché par une crise multi-dimensionnelle affectant de nombreux ménages et ayant engendré des déplacements de masse, notamment depuis les régions du nord et du centre du pays. Les problèmes liés à l'accès aux ressources naturelles et au changement climatique, sont des facteurs qui viennent s'ajouter à la crise multidimensionnelle au Mali. Dans ce contexte, l'OIM a mis en place, dès 2012, un système de collecte de données, la Matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix – DTM en anglais), permettant de mieux suivre ces déplacements, l'évolution de la situation et les besoins des populations affectées. En 2014, l'OIM a transféré l'outil de la DTM à la Direction Nationale du Développement Social (DNDS) et continue de l'appuyer sur la partie technique et financière.

Dans le cadre du projet « Réconciliation Communautaire et Renforcement du Vivre Ensemble au Centre du Mali » sur financement PBF (PAM-OIM-FAO) », une enquête socioéconomique des ménages hôtes, retournés et déplacés internes, a été mise en œuvre auprès des ménages des régions de Mopti et Ségou. Cette enquête a été mise en œuvre dans le but d'appuyer les différents partenaires au développement et d'avoir des éléments d'analyses fiables pour la mise en œuvre de programmes durables, afin de mieux répondre aux besoins socio-économiques des communautés cibles.

Cette activité se place au sein d'un projet plus large de « Réconciliation Communautaire et Renforcement du Vivre Ensemble au Centre du Mali » dont les résultats attendus sont :

- Résultat 1 : Un appui aux dialogues intra et intercommunautaires est mis en place pour promouvoir la paix sociale, réduire les violences, renforcer la redevabilité des autorités et favoriser le vivre ensemble et un retour des personnes déplacées et réfugiées.
 - Résultat 2 : La réconciliation communautaire est enclenchée à partir de discussions sur les expériences et impacts vécus lors de la crise et est renforcée à travers des initiatives communes qui créent de liens socio-économiques pour bâtir un futur commun et le vivre ensemble.
 - Résultat 3 : Une approche axée sur la base (communautés et autorités locales) est conduite pour favoriser une gestion des terres, des pâturages et les ressources en eau pérenne et non violente.
- Dans le cadre

L'objectif de cette enquête était d'évaluer les besoins socio-économiques des ménages en tenant en compte de la dimension mobilité des ménages, la situation économique des ménages en se focalisant principalement sur les activités génératrices de revenus (AGR) des ménages. L'enquête comprenait également un volet explorant les dimensions relatives à la paix et la cohésion sociale dans les localités abritant les populations déplacées, ainsi que le niveau d'intégration des ménages déplacés dans leur localité de déplacement.

METHODOLOGIE

Du 01 au 21 mars 2021, une enquête ménage a été mise en œuvre dans les quatre communes de DOUCOMBO, KENDIE, KOKRY et MONIMPEBOUGOU, situées dans les régions de Mopti et Ségou.

Populations Cibles

Dans le cadre de cette évaluation des besoins socio-économiques de DTM au Mali, les populations cibles ont été : les (i) Personnes déplacées (Personnes déplacées internes et Retournés) et (ii) les Communautés hôtes (CH).

(i) Personnes déplacées

Les **personnes déplacées internes (PDI)** sont des personnes qui sont contraintes à quitter leur lieu d'origine pour cause de violence ou d'un désastre naturel, mais ne franchissent pas les frontières nationales reconnues sur le plan international.

Dans le contexte du Mali, les déplacés internes sont principalement des habitants des régions du Nord et Centre qui ont été contraintes de quitter leurs lieux d'origine à cause des violences, des conflits intercommunautaires, de l'insécurité ou de désastres naturels (durant l'hivernage).

Les **Retournés (anciennes personnes déplacées internes)** sont des personnes initialement déplacées à l'intérieur du Mali et qui sont retournées dans leur zone d'origine.

(ii) Communautés Hôtes (CH) :

Les **communautés hôtes** sont les populations locales vivant dans les localités accueillant des populations déplacées (vivant avec des personnes déplacées ou non) ou localisées dans des zones à risque de déplacement imminent (frontières avec des localités exposées à des risques de tensions communautaires très élevés).

Couverture géographique

L'évaluation a été mise en œuvre au niveau de 16 localités dans les communes de Monipébougou et Kokry dans le cercle de Macina (région de Ségou) et les communes Kendie et Doucombo dans le cercle de Bandiagara (région de Mopti).

Tableau 1 : Zone de couverture

Régions	Cercles	Communes	Villages
MOPTI	BANDIAGARA	DOUCOMBO	DOUCOMBO
			SONGHO
			YAWAKANDA
			KORI-KORI
			KASSA
			TABAKOLO
		KENDIE	KENDIE
			NOMBO

			AMBA
			BANGUEL TOUPE
SEGOU	MACINA	MONIPEBOUGOU	KOULEBOUGOU
			FING
			BENGO
		KOKRY	KOKRY BOZO
			KANKAN COURA
			ZIRAKORO

Méthodes de collecte de données

Dans les 16 localités couvertes, l'échantillon des populations cibles a été tiré proportionnellement à la taille des populations de chaque localité. Un premier outil a été mise en œuvre à travers des informateurs clés. Cet outil, a permis d'obtenir une liste exacte des différentes populations vivant dans la localité, des infrastructures présentes, des instances de dialogue existantes et des organisations de la société civile actives. Les tailles d'échantillonnage ont été réalisées à partir des résultats de l'outil 1. Au total, 400 enquêtes devaient être réalisées par population ciblée, soit un total de 800 enquêtes.

Une fois dans les localités ciblées par l'enquête, l'identification des ménages s'est faite grâce aux autorités locales et aux chefs communautaires, afin de délimiter au niveau de la localité les différents quartiers abritant une forte concentration de personnes déplacées et de communautés hôtes. Une fois ces quartiers identifiés et listés par les différents superviseurs DTM, avec l'appui de la communauté locale, les enquêteurs choisiront au hasard et de manière aléatoire les différents ménages à enquêter dans le quartier. Ainsi, ils ont reparti la taille totale de l'échantillon la population cible de la localité dans les différents quartiers listés avec les différents leaders et informateurs clés.

Un questionnaire ménage (outil 2) a été administré au niveau des différents chefs ou représentants des ménages cibles. Un nombre spécifique de ménages aux caractéristiques identiques a été ciblé par localité. Les enquêteurs ont été informés de leur cible de manière journalière. Le questionnaire dispose d'une première section permettant de définir le type de ménage enquêtés (déplacé, hôte).

Limites

Les données utilisées pour la production de ce rapport sont issues d'un échantillon tiré de la population déplacée et hôtes présentes dans les localités cibles. La taille de l'échantillon de populations déplacées (PDI et retournés) est faible dans certaines localités du fait d'une faible présence de ménages déplacés dans la localité visité par les enquêteurs. Certains quartiers abritant des personnes déplacées peuvent être laissés au détriment d'autres par les informateurs clés qui ont facilité l'orientation des enquêteurs vers les ménages déplacés.

Le projet avait ciblé 17 localités pour la mise en œuvre. Pour des raisons sécuritaires, seules 16 localités ont pu être couvertes, et d'autres localités proposées en guise de remplacement.

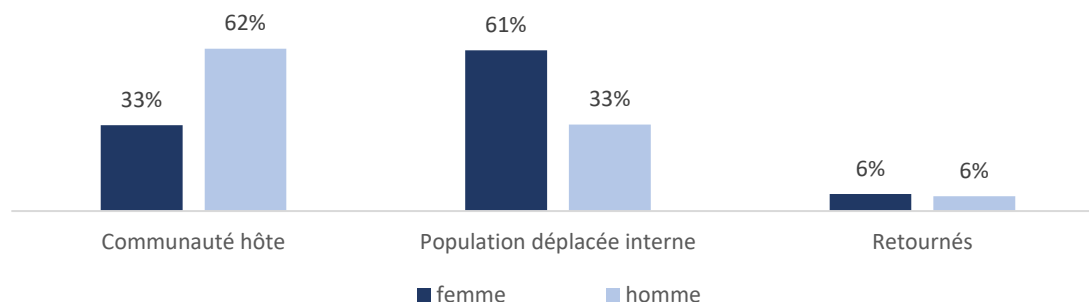
Dans la catégorie des personnes déplacées, le nombre de retournés dénombrés pendant l'échantillonnage au niveau de certaines localités était très faible. Une fois sur le terrain, les enquêteurs ont noté que cette catégorie de population déplacée était difficile à identifier.

I. Profils des chefs de ménage interrogés

Dans les ménages échantillons enquêtés au niveau des différentes localités, 73 pour cent des chefs de ménages étaient des hommes et 27 pour cent des femmes. Les chefs de ménage femme ont été plus représentatifs respectivement dans les communes de DOUCOUMBO (40%), KOKRY (28%) et KENDIE (22%).

Chez les chefs de ménages femmes enquêtés, 61 pour cent sont des PDI contre 33 pour cent de la communauté hôte. Chez les hommes chefs de ménages interrogés, 62 pour cent sont de la communauté hôte contre 33 pour cent des personnes déplacées internes.

Graphique 1 : Populations enquêtées par sexe des chefs de ménages répondant



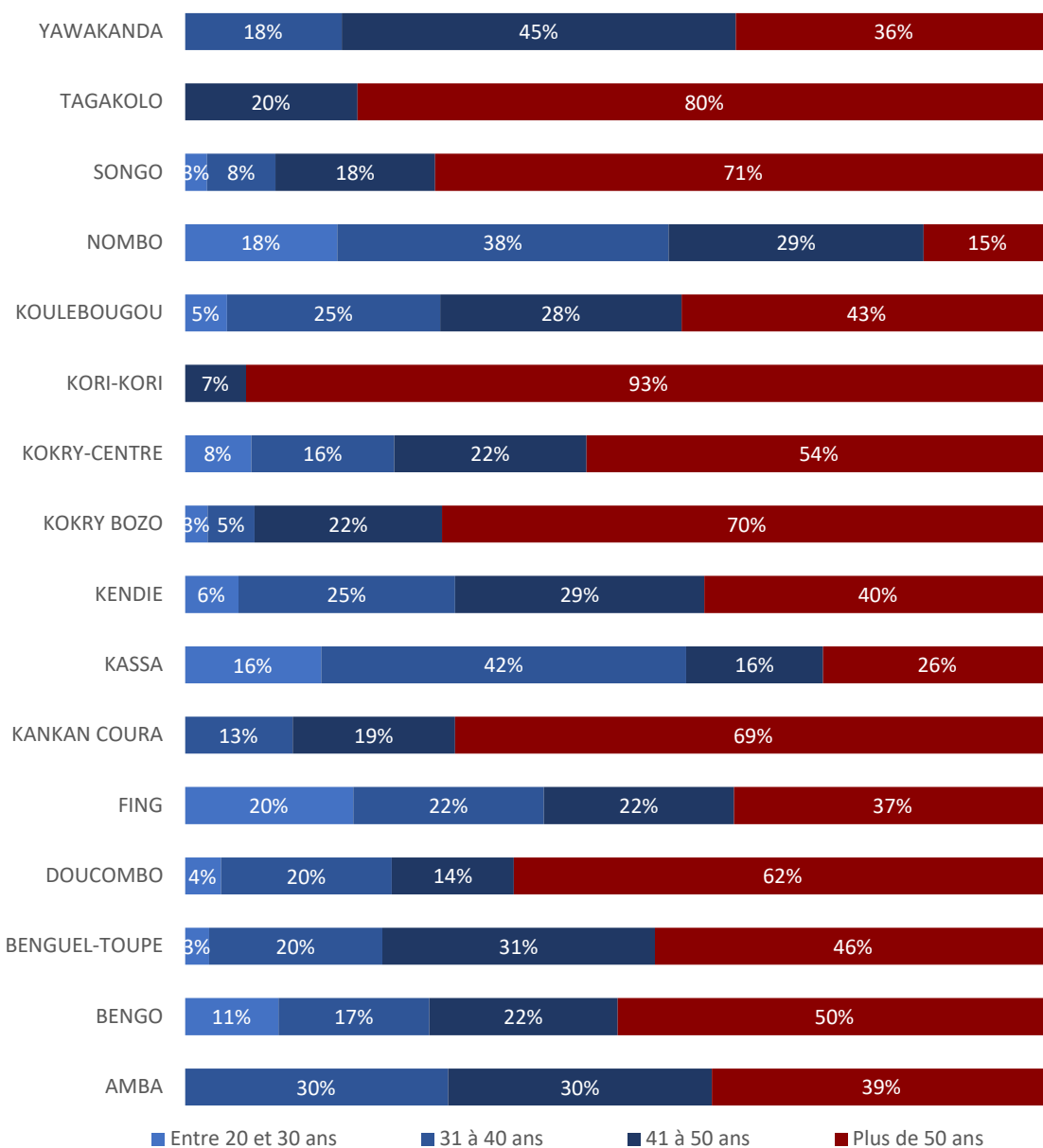
Un peu plus de la moitié des chefs de ménage (51%) sont âgés de plus de 50 ans pendant les entretiens ; contre 23 pour cent âgés entre 41 et 50 ans ; 19 pour cent sont âgés entre 31 et 40 ans ; et 7 pour cent entre 20 et 30 ans (dont 53% des femmes ; 49% chez les PDI contre 46% dans la Communauté Hôte).

Parmi les chefs de ménages enquêtés, 87 pour cent sont mariés (18% chez les chefs de ménage femmes et 82% chez les chefs de ménages hommes) au moment de l'enquête ; contre 11% qui ont déclaré avoir perdu leur conjoint.e (80% chez les chefs de ménages femmes et 20 % chez les hommes) ; et 2 pour cent qui sont soit séparés ou divorcés.

Plus de la moitié (58%) des chefs de ménages interrogés n'ont aucun niveau d'éducation (65% homme, 35% femme) ; plus d'un quart (27%) ont reçu une éducation coranique (86% homme, 14% femme) ; 13 pour cent ont atteint au moins le niveau primaire ; et 2 pour cent ont reçu une formation en alphabétisation. Les chefs de ménages enquêtés n'ayant aucun niveau d'éducation sont plus observés chez les déplacés internes (56%) que chez les autres.

La taille moyenne total des ménages enquêtés était de 10 personnes. Cette moyenne varie dans les différentes localités couvertes entre 5 et 25 individus par ménage. La taille des ménages hôtes était plus importante, avec une moyenne de 10 personnes par ménage, contre 8 chez les ménages déplacés et 8 chez les ménages retournés.

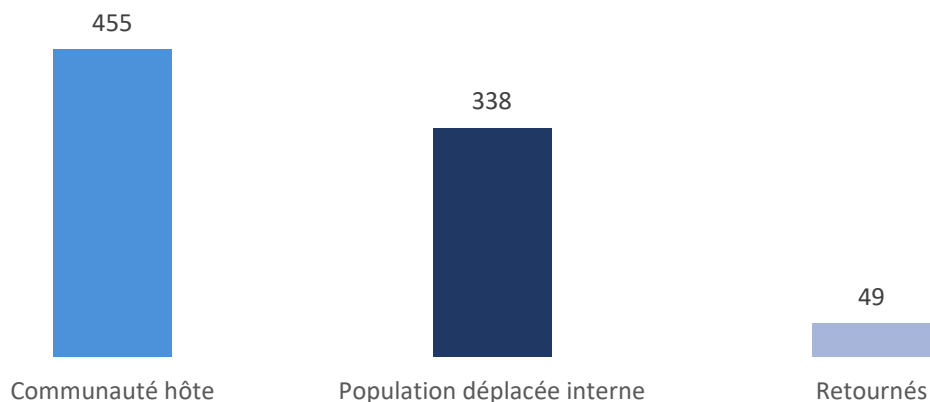
Graphique 2 : Tranches d'âges des chefs de ménage par localité



II. Situation de la mobilité dans les localités ciblées

Parmi les 842 ménages interrogés au cours de l'enquête, 54 pour cent étaient des ménages hôtes, 40 pour cent des ménages déplacés internes et 6 pour cent des ménages retournés.

Graphique 3 : Nombre de ménages enquêtés par catégorie de population cible

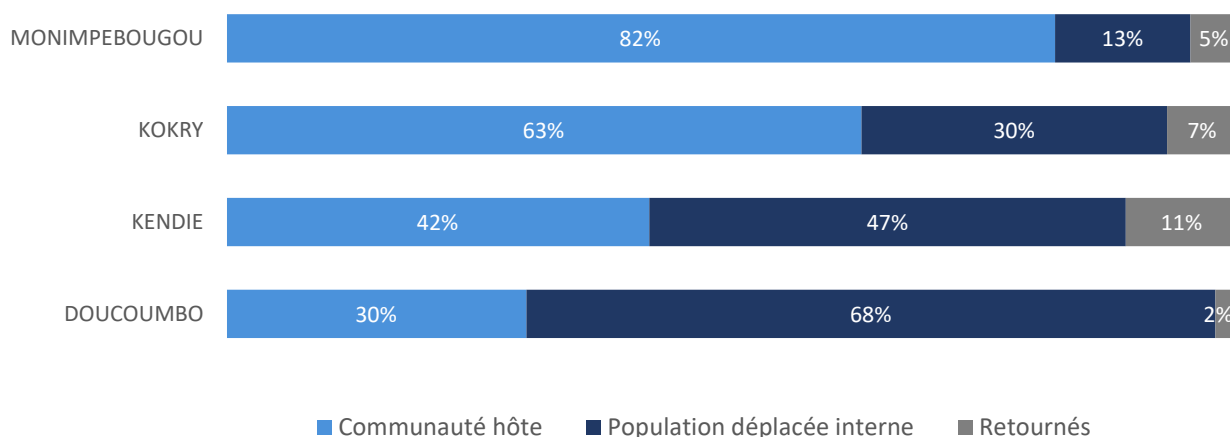


Localisation des populations déplacées :

Selon les différentes localités couvertes par cette enquête, la quasi-totalité (97%) des ménages enquêtés se trouvent en milieu rural et trois pour cent en milieu urbain.

La répartition géographique des populations cibles dans les communes montrent que les populations déplacées ont été plus touchées lors de cette évaluation dans les communes de DOUCOUMBO (70%, dont 68% de PDI et 2% retournés) et KENDIE (58%, soit 47% de PDI et 11% de retournés). Cependant, dans les communes telles que de MONIMPEBOUGOU (82%) et KOKRY (63%), les ménages hôtes sont plus représentatifs que les ménages déplacés.

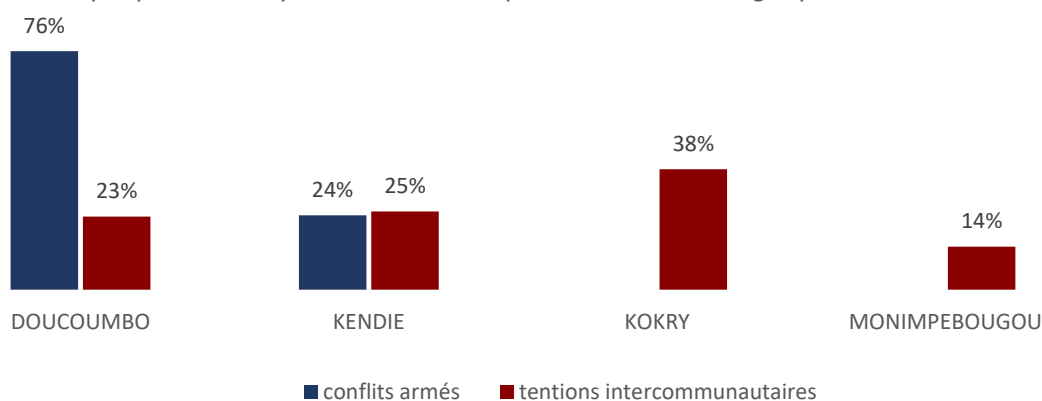
Graphique 4 : Répartition géographique des ménages par communes



Motifs de déplacement :

Au niveau des 16 localités couvertes par l'enquête, les tensions intercommunautaires (56%) et les conflits armés (44%) constituent les deux principales raisons de déplacement de la majorité des personnes déplacées interrogées lors de l'évaluation au mois de mars 2021 dans les régions de Mopti et Ségou. Les personnes déplacées ayant quitté leur localité d'origine à cause des tensions communautaires sont plus observées respectivement dans les localités situées dans les communes de KOKRY (38%), KENDIE (25%) et DOUCOUMBO (23%).

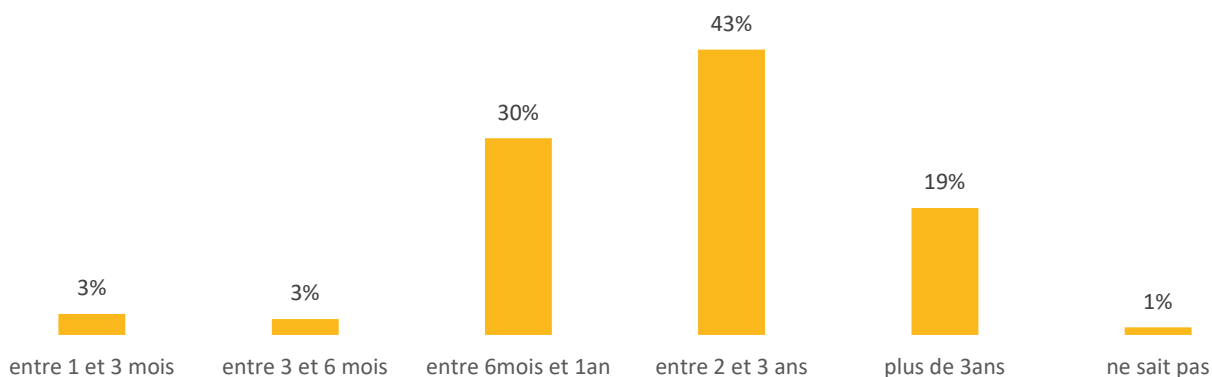
Graphique 5 : Principales raisons de déplacement des ménages par communes



Durée d'habitation des ménages dans les localités :

Le temps d'habitation représente la durée de présence des ménages enquêtés depuis leur arrivée dans la localité où ils se trouvaient au moment de l'enquête. Plus de la moitié des ménages déplacés enquêtés (62%) vivaient dans leur localité de déplacement depuis plus de deux ans. Il y a cependant 36 pour cent des ménages déplacés qui ont affirmé être installés dans les localités enquêtées il y a moins d'un an.

Graphique 6 : Durée d'habitation des ménages dans la localité



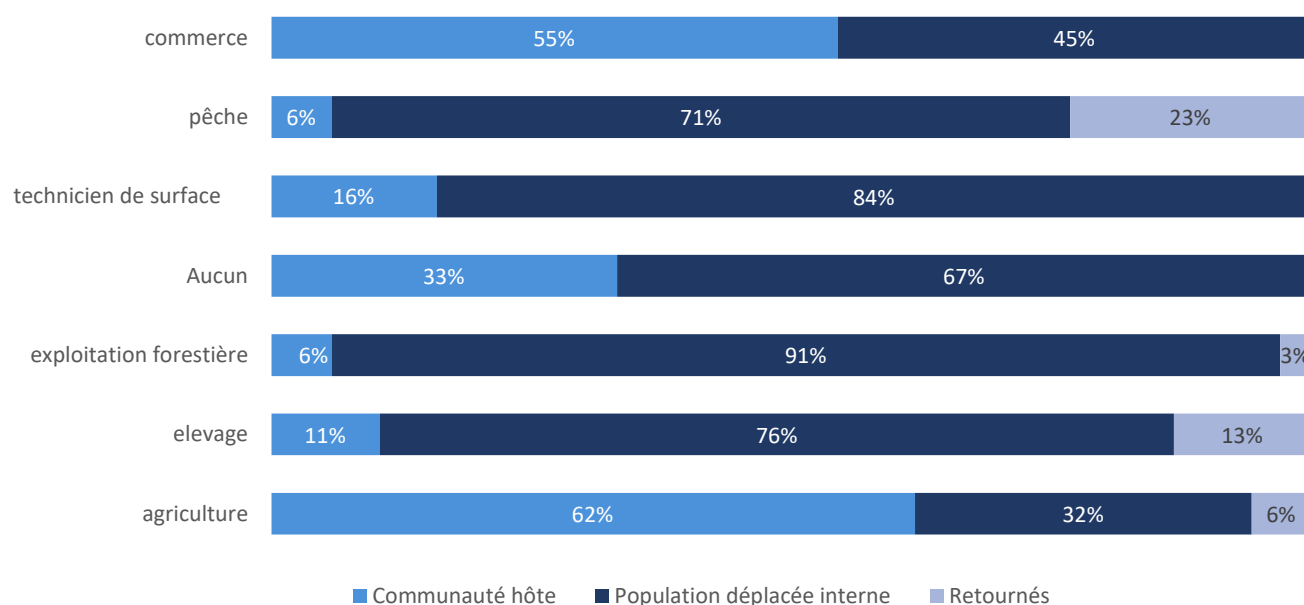
Les ménages arrivés dans leur localité de déplacement il y a plus de deux ans, sont plus observés dans les localités situées dans les communes de KOKRY (33%), KENDIE (32%) et DOUCOMBO (21%). La plupart de ces ménages proviennent majoritairement des localités de DOUCOUMBO (19%), KOKRY (13%), KENDIE (12%) et MONIMPEBOUGOU (7%).

III. Situation économique des ménages

Pour mesurer la situation économique ainsi que les besoins urgents des ménages ciblés, l'enquête s'est focalisée sur les activités génératrices de revenus (AGR) des ménages. Sur les 842 ménages enquêtés, trois pour cent (27 ménages) ont souligné n'avoir aucune AGR. Ces ménages sont principalement dans les localités de KOKRY-CENTRE, DOUCOMBO, SONGO et KORI-KORI.

Cependant, les résultats de l'enquête montrent que 81 pour cent des ménages enquêtés pratiquent l'agriculture comme principale activité génératrice de revenus. L'élevage, l'exploitation forestière, le travail de technicien de surface, la pêche et le commerce sont respectivement les autres principales AGR des ménages interrogés.

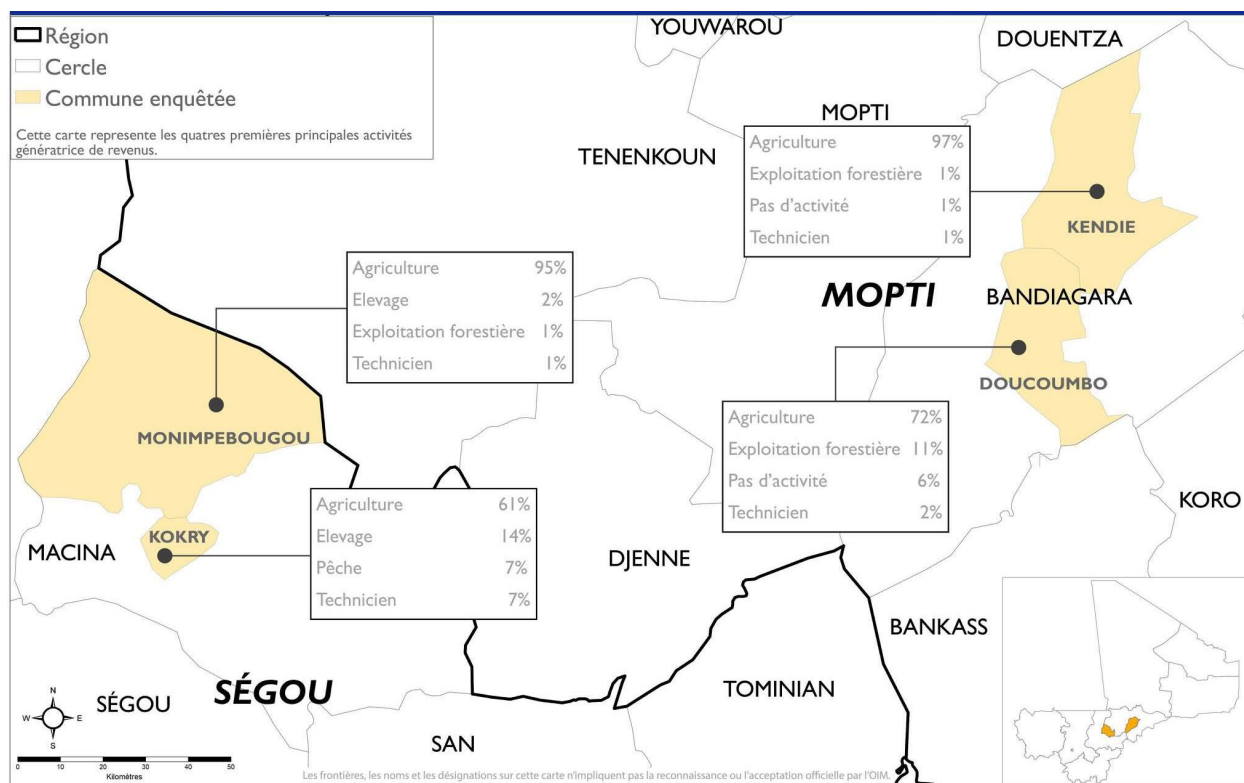
Graphique 7 : Principale activité génératrice de revenus (AGR) des ménages



L'agriculture, la principale AGR de tous les ménages enquêtés, est pratiquée majoritairement chez les ménages hôtes (62%) ; contre 38 pour cent des ménages déplacés. A l'inverse, en ce qui concerne le secteur de l'élevage, les résultats montrent 89 pour cent des ménages déplacés (76% PDI et 13% retournés) affirmant pratiquer l'élevage ; contre 11 pour cent chez les ménages hôtes.

En analysant la durée de déplacement et l'AGR des ménages déplacés, les résultats montrent que : parmi les ménages déplacés pratiquant l'élevage dans leur localité 88 pour cent se sont déplacés au moins il y a plus de deux ans ; pour l'agriculture, 51 pour cent se sont déplacés il y a plus de deux ans et 42 pour cent entre six mois et un an ; quant au commerce, la totalité des ménages déplacés le pratiquant sont arrivés dans leur localité il y a plus de deux ans.

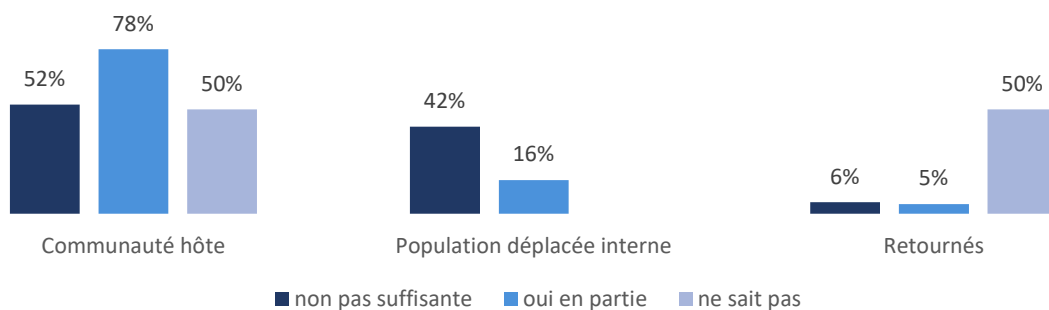
Carte 1 : Activités génératrices de revenus des ménages enquêtés, par commune



L'agriculture est pratiquée comme principale AGR par les ménages situés dans les localités de KOKRY-CENTRE (18%), DOUCOMBO (18%), BENGOU (13%) et KENDIE (11%). Pour ce qui est du secteur de l'élevage, plus de trois quarts des ménages situés dans la localité de KOKRY-CENTRE (89%) s'adonnent principalement à cette AGR. Quant à l'exploitation forestière, elle est la principale AGR des ménages vivant respectivement dans les localités de SONGO (29%), DOUCOMBO (29%), KORI-KORI (18%) et TAGAKOLO (9%).

Dans les 16 localités visitées, sur les 815 ménages avec une AGR, 734 ménages (soit 90%) ont affirmé que les revenus de ces AGR ne permettaient pas de subvenir aux besoins alimentaires du ménage. Par conséquent, les dons alimentaires (90%) sont utilisés comme principale méthode de compensation par ces ménages.

Graphique 8 : Rentabilité économique de l'AGR du ménage sur le besoin alimentaire



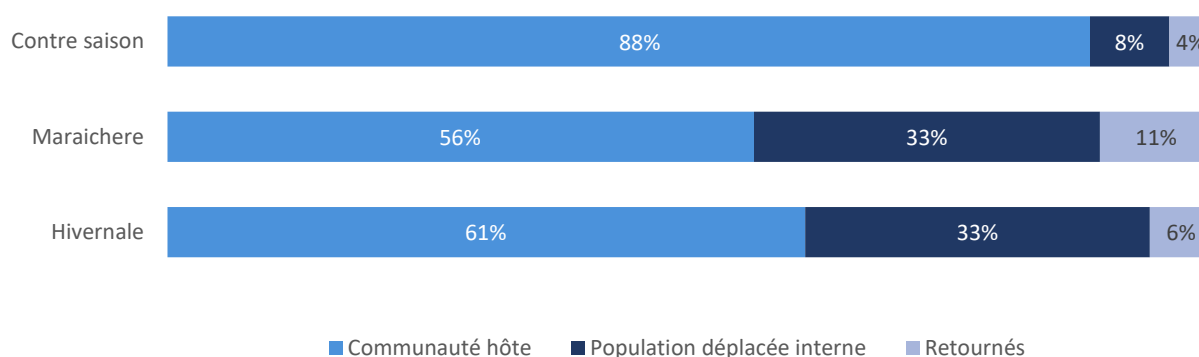
Situation économique et besoins des ménages pratiquant l'agriculture comme AGR :

Les ménages enquêtés s'adonnent à la culture hivernale (83%), la culture maraichère (15%) et la culture de contre saison (17%). La culture hivernale est pratiquée dans toutes les 16 localités visitées, contre neuf localités pour la culture maraichère et cinq localités pour la culture en contre saison.

Les résultats des analyses par localité et par catégorie de personnes vivant dans les différentes localités ont montré quelques différences. Entre autres, une faible participation (2%) voire inexistante de certains ménages déplacés pratiquant l'agriculture dans certaines zones de déplacement. Les principales localités concernées sont KOKRY-CENTRE, KORI-KORI, TAGAKOLO et YAWAKANDA.

La culture maraichère quant à elle, est pratiquée par une proportion plus importante de ménages hôtes (56%) que de ménages déplacés (44%) dans les localités de DOUCOMBO, KANKAN COURA et SONGO. De même, avec la culture de contre saison, ce sont majoritairement les ménages hôtes (88%) qui s'y adonnent plus au niveau des cinq localités ressortis dans les résultats de l'analyse.

Graphique 9 : Types d'activités agricoles par ménages

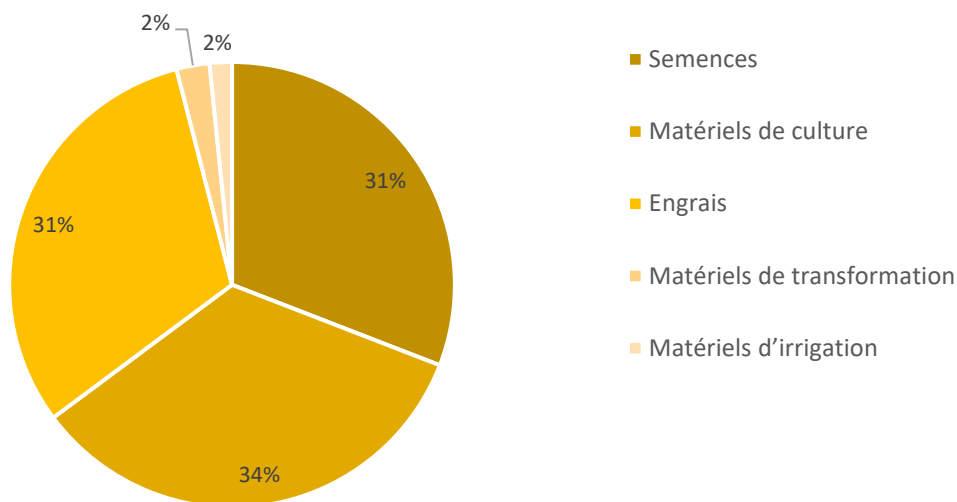


Plus de la moitié des ménages enquêtés pratiquent l'agriculture sur des terres dont ils sont les propriétaires (55%, dont 92 ménages hôtes et 8% ménages déplacés) ; contre 31 pour cent des ménages (4% chez les ménages hôtes et 96% chez les ménages déplacés) qui pratiquent l'agriculture sur des parcelles prêtées par la communauté hôte de la localité de déplacement. Par ailleurs, 14 pour cent des ménages ont loué leurs parcelles agricoles (63% ménages hôtes et 37% ménages déplacés).

Plus de la moitié des ménages pratiquant l'agriculture (62%) utilisent la source d'eau pluviale ; contre 19 pour cent des ménages qui ont déclaré utiliser l'eau des barrages (canal d'irrigation) comme principale source d'eau de leur culture ; et 4 pour cent qui utilisent de l'eau provenant des rivières, lac ou fleuve.

Les résultats ont montré que sur les 81 pour cent des ménages enquêtés pratiquant l'agriculture comme principale AGR, les besoins les plus urgents permettant d'améliorer la production agricole étaient respectivement : l'appui en matériel de culture (34%), les engrais (31%) et les semences (31%).

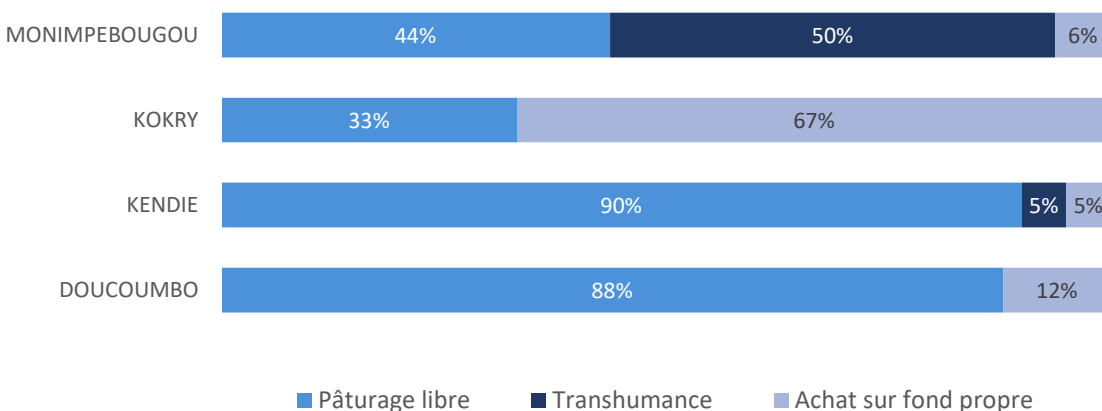
Graphique 10 : Besoins urgents permettant d'améliorer la production agricole du ménage



Situation économique et besoins des ménages pratiquant l'élevage comme AGR :

L'élevage est pratiqué par les ménages hôtes et déplacés dans 14 localités sur les 16 localités couvertes par l'enquête, exceptées des localités de KANKAN COURA et KORI-KORI. La principale source d'aliment de bétail utilisée est le pâturage à l'air libre (63% des ménages). Cependant, 22 pour cent des ménages affirment alimenter leur cheptel à travers la transhumance vers d'autres localités voisines (86% ménages hôtes et 18% ménages déplacés), et 14 pour cent des ménages achetaient les aliments destinés à leur bétail sur leurs fonds propres.

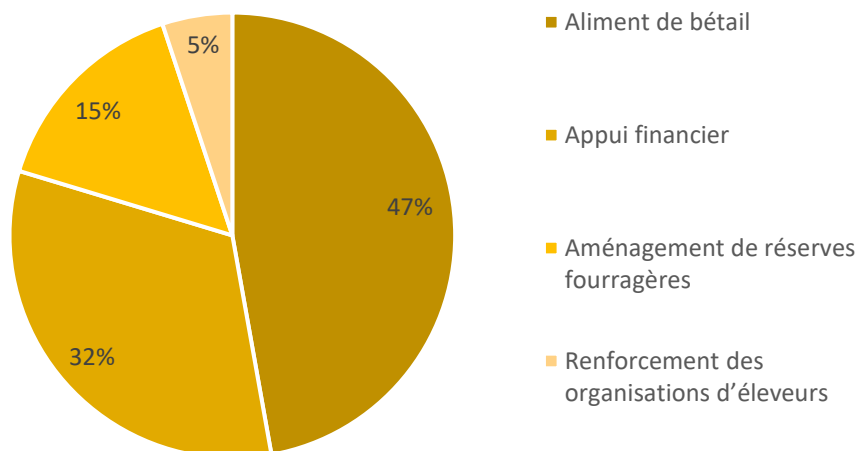
Graphique 11 : Sources d'aliments de bétails des ménages éleveurs déplacés



Parmi les ménages éleveurs, 46 pour cent abreuvent leur cheptel à travers l'eau des puits. Le reste utilise principalement l'eau de barrage (ou canal d'irrigation 23%), l'eau de ruissellement des pluies (20% ménages) ou l'eau des fleuves, rivières et Lac (10%). Sur l'ensemble des ménages pratiquant l'élevage comme AGR, plus de la moitié (56%) s'adonnent à cette activité pour uniquement des raisons économiques, c'est-à-dire pour le

commerce ou vente dans les foires. Cependant, 35 pour cent des ménages affirment pratiquer l'élevage pour des raisons commerciales et alimentaires.

Graphique 12 : Besoins urgents permettant d'améliorer la production animale des ménages

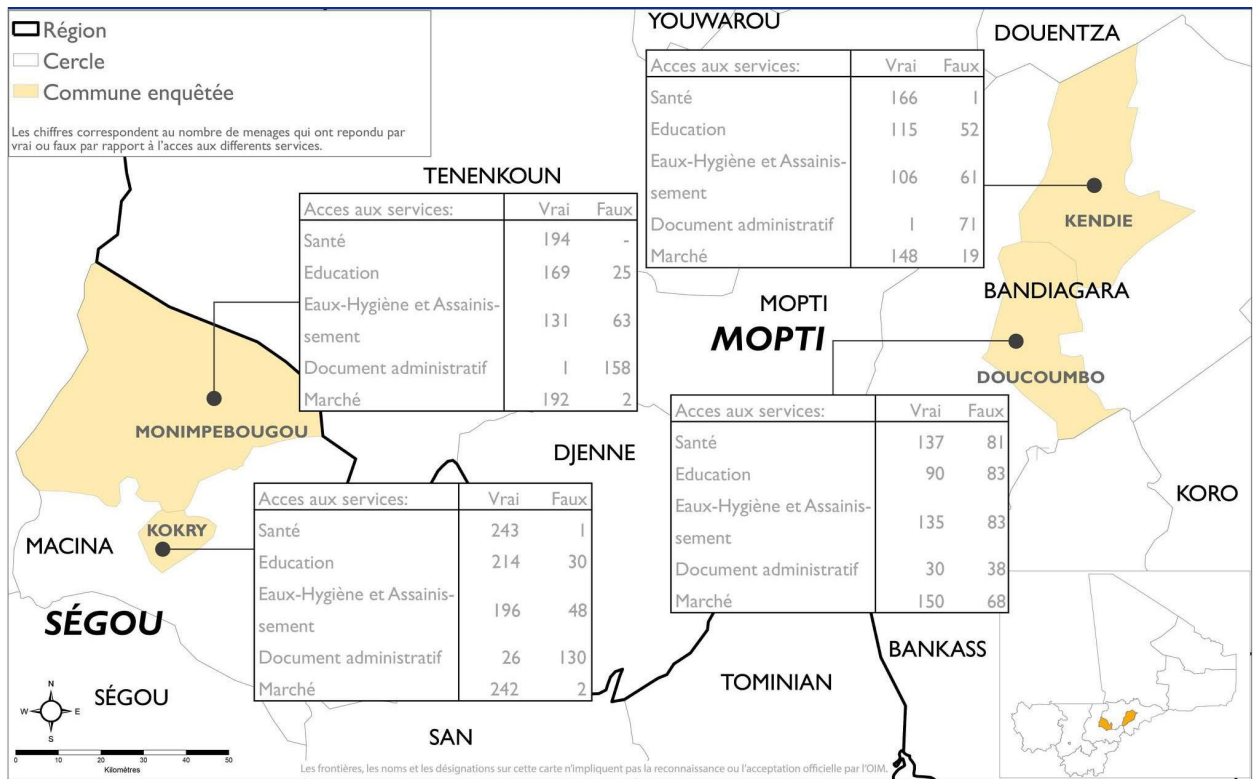


Les ménages détenant du cheptel ont exprimé quatre principaux besoins permettant d'améliorer la production animale, ainsi que les revenus de leurs ménages. Ces besoins sont respectivement l'aliment de bétail (47%), l'appui financier (32%), l'aménagement de réserves fourragères (15%) et le renforcement des groupement et organisation des éleveurs (5%).

IV. Accès aux services des ménages

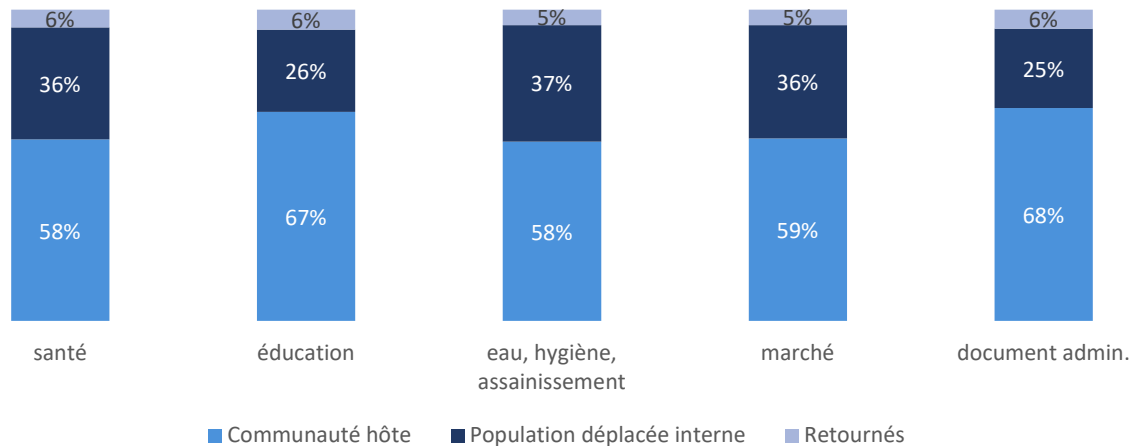
Cette section permet de mesurer les différents services disponibles auxquels les ménages cibles ont accès. De même, le niveau de traitement entre les différents types de ménages, ainsi que les problèmes majeurs rencontrés sont identifiés.

Carte 2 : Accès aux services de base des ménages enquêtés par commune



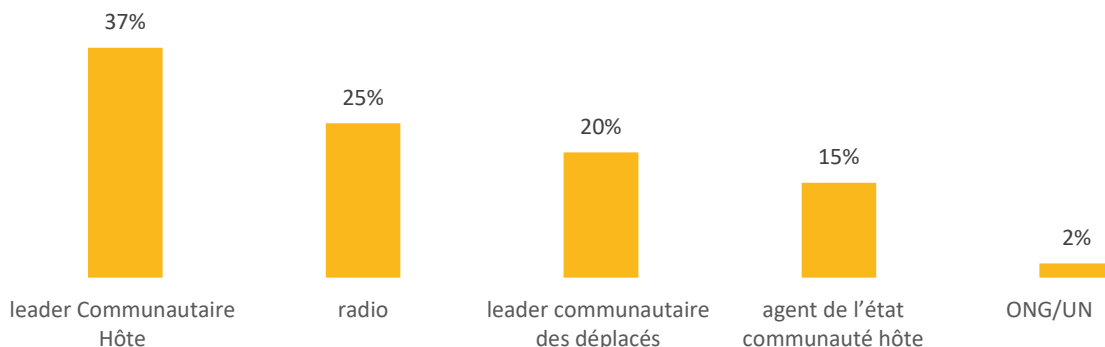
Sur l'ensemble des 842 ménages interrogés, 96 pour cent sont en mesure d'accéder aux services de bases (56% chez les ménages hôtes, contre 44% chez les ménages déplacés). Il y a cependant une très faible proportion (17 ménages, dont 65% ménages déplacés et 35% ménages hôtes) qui affirment ne pas être en mesure d'accéder à ces services. Les principaux problèmes d'accès à ces services de base évoqués par certains ménages sont principalement des problèmes financiers (47%), de documentations (12%) et de sécurité (12%).

Graphique 13 : Types de services dont les ménages sont en mesure d'y accéder dans leur localité



Les leaders communautaires des ménages hôtes (37%), la radio (25%), les leaders communautaires des populations déplacées (20%) sont listés comme étant les principales sources d'informations des ménages interrogés.

Graphique 14 : Principales sources d'informations des ménages



Malgré un accès à certains services de base identifiés par la quasi-totalité des ménages interrogés, certains problèmes ont été évoqués lors de l'entretien. Il y a notamment, le manque d'accès au capital ou aux intrants (31%), les problèmes liés à l'électricité (15%), l'accès à l'emploi ou le chômage (13%) et l'accès à l'eau (10%), ont été les principaux problèmes évoqués par les ménages cibles.

Le problème d'accès à l'emploi a été évoqué par presque un quart des ménages interrogés (23%). Le résultat de l'enquête montre 48 pour cent chez les ménages hôtes et 52 pour cent chez les ménages déplacés.

V. Niveau d'intégration des ménages déplacés

Cette section permet, d'une part, d'évaluer la perception et l'intention de mobilité des ménages dans leurs localités de déplacement. D'autre part, elle permet également de mesurer le niveau d'intégration et d'implication des ménages déplacés dans les différentes activités communautaires existantes, vecteurs de cohésion sociale au sein des différentes localités couvertes par l'enquête.

Intention de mobilité des ménages déplacés

Dans les localités couvertes par l'enquête, les résultats montrent que 133 ménages déplacés sur 357, soit environ 39 pour cent, ont l'intention de quitter leur lieu actuel de déplacement ; contre 133 ménages déplacés qui désirent rester dans leur lieu de déplacement (soit 36%). Le reste des 85 ménages déplacés, ne savaient pas quelle décision prendre (25%), de quitter ou de rester dans leur lieu actuel de déplacement au moment de l'enquête.

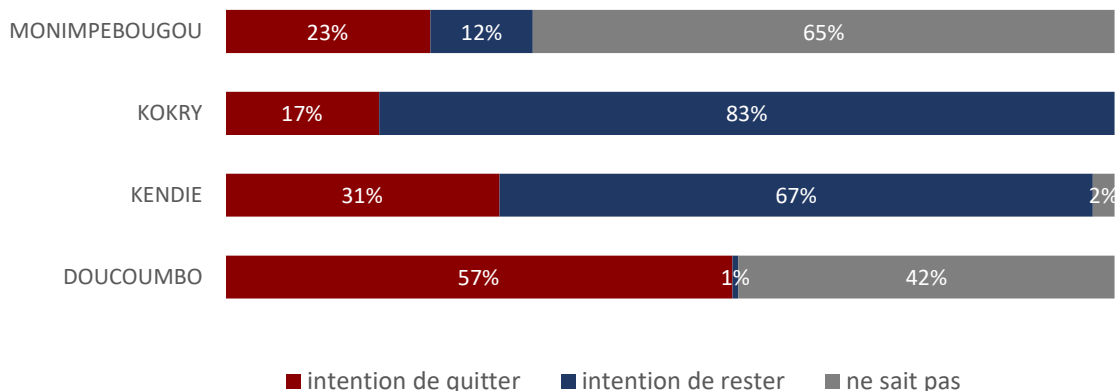
Les ménages déplacés ayant l'intention de quitter leur lieu de déplacement actuel sont principalement localisés dans les localités de DOUCOMBO (27%), SONGO (22%), KENDIE (11%), KASSA (8%) et KORI-KORI (8%). Soixante-neuf pour cent des ménages souhaitant quitter leur lieu de résidence n'ont pas une idée approximative de la période de départ prévue (69%) ; contre 17 pour cent qui souhaitent quitter entre six mois et un an. Dans la proportion des 133 ménages ayant l'intention de quitter leur localité de déplacement, 128 ménages (96%)

souhaitent retourner dans leurs localités d'origines. Le reste (4%), vers d'autres localités de la même commune ou dans un autre cercle.

Parmi les ménages qui souhaitent quitter leur lieu de déplacement au moment de l'enquête, 68 pour cent ont été arrivés dans la localité de déplacement il y a plus de deux ans au moins ; contre 24 pour cent sont arrivés il y a entre six mois et un an.

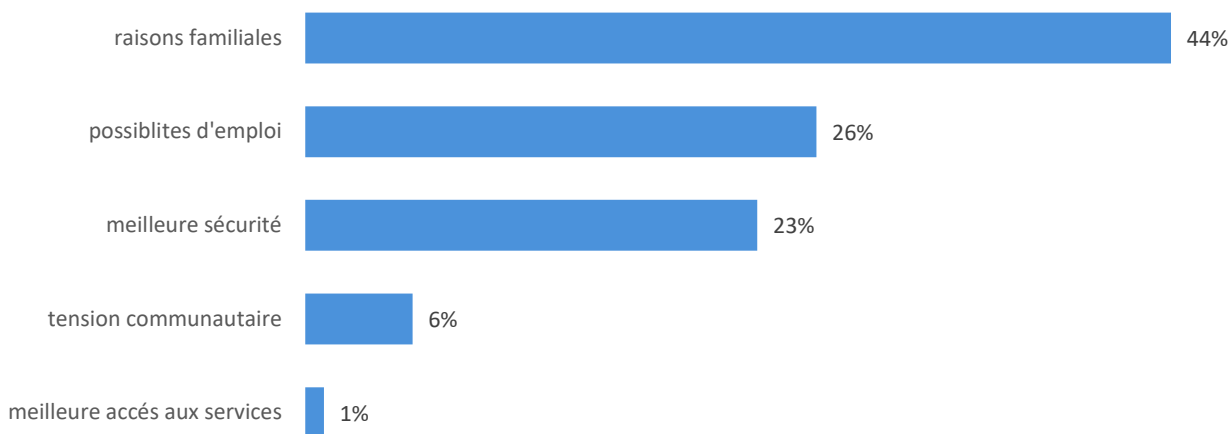
Parmi les ménages souhaitant rester dans leur localité de déplacement, plus de trois quart (89%) sont arrivés au moins il y a plus de deux ans dans le lieu de déplacement.

Graphique 15 : Intention de mobilité des ménages déplacés par commune



Les principales raisons pour lesquelles les 133 ménages déplacés ont l'intention de partir sont respectivement liées à des raisons familiales (44%), les possibilités d'emploi (26%), une meilleure sécurité (23%) et les tensions communautaires (6%).

Graphique 16 : Principales raisons des ménages ayant la volonté de quitter leur localité d'origine



Parmi les ménages déplacés qui ont affirmé avoir l'intention de rester dans leur lieu de résidence actuelle, la majorité est localisée dans les localités de KOKRY-CENTRE (27%), KENDIE (22%), KOKRY BOZO (21%), BENGUEL-TOUPE (12%) et NOMBO (9%).

Participation aux activités communautaires de la localité

Dans les 16 localités couvertes par l'enquête, les ménages déplacés ont affirmé que les réunions communautaires informelles (36%), les réunions communautaires régulières (32%) et les réunions régulières avec des chefs religieux (10%) sont respectivement la majorité des rencontres et activités d'organisations observées dans leurs localités.

Parmi les ménages déplacés, 49 pour cent (soit 164 ménages) ont affirmé l'existence d'initiatives et d'organisations de réunions communautaires informelles. Les ménages sont principalement dans les localités de DOUCOMBO (22%), KOKRY-CENTRE (18%), SONGO (14%), KENDIE (13%) et KOKRY BOZO (12%).

De même, les résultats de l'enquête ont montré que 143 ménages affirment qu'il existe également, dans leur localité, des initiatives de réunions et d'assemblés communautaires régulières. Ils sont tenus principalement dans les localités DOUCOMBO (23%), SONGO (13%) et KENDIE (12%).

Sur l'ensemble des ménages déplacées, 85 pour cent ont affirmé participer (parfois ou régulièrement) à des événements communautaires avec la communauté d'accueil, contre 3 pour cent qui ont affirmé ne pas être inclus dans ces activités. Ces ménages sont principalement situés dans les localités de DOUCOMBO (21%), KENDIE (15%), KOKRY-CENTRE (12%) et SONGO (12%).

De même, 88 pour cent des ménages déplacés ont affirmé participer (parfois ou régulièrement) à des événements communautaires avec la communauté des personnes déplacées. Ils sont principalement dans les localités de DOUCOMBO (22%), KENDIE (14%), KOKRY-CENTRE (12%) et SONGO (12%).

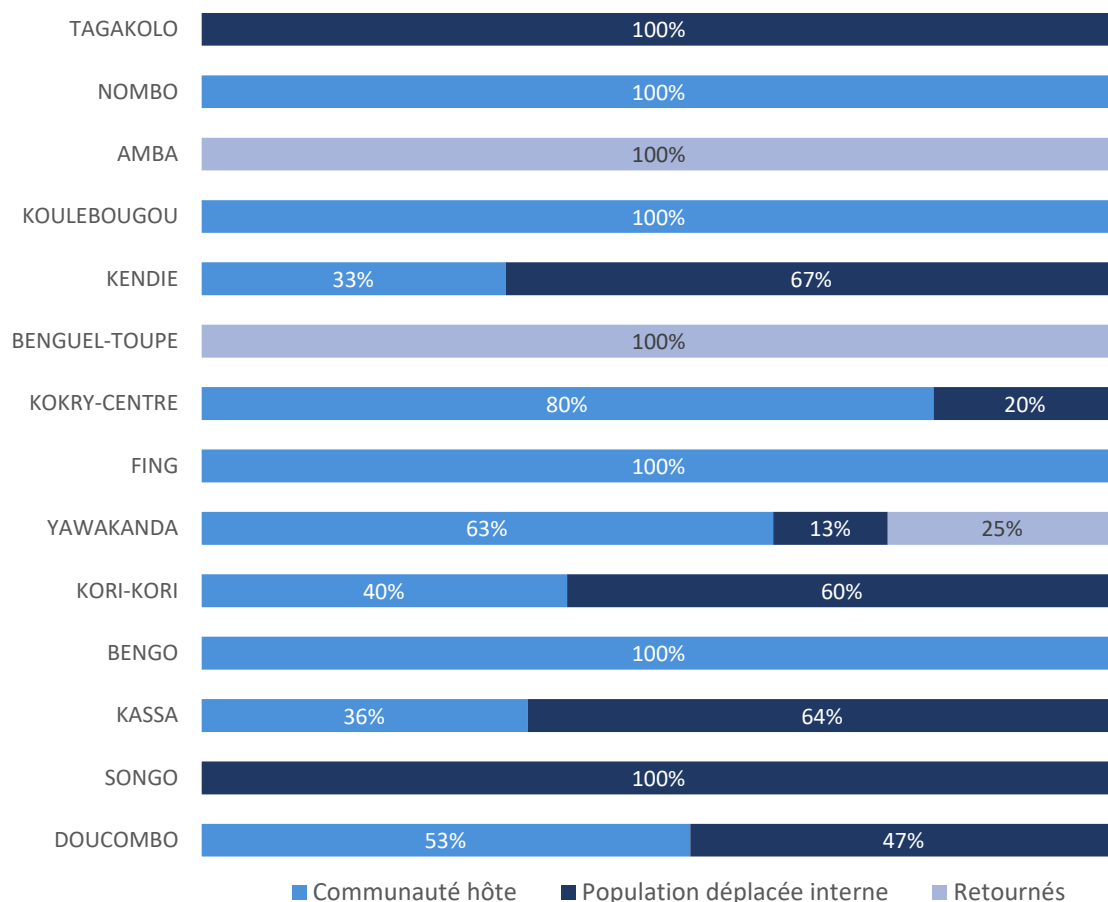
VI. Paix et cohésion sociale

Dans le contexte de crise prolongée et complexe à laquelle le Mali fait face depuis 2012, le besoin d'évaluer et de mesurer la perception des ménages sur les mécanismes de paix et cohésion sociales existants dans leurs localités s'avère opportun.

Perception sur la situation sécuritaire

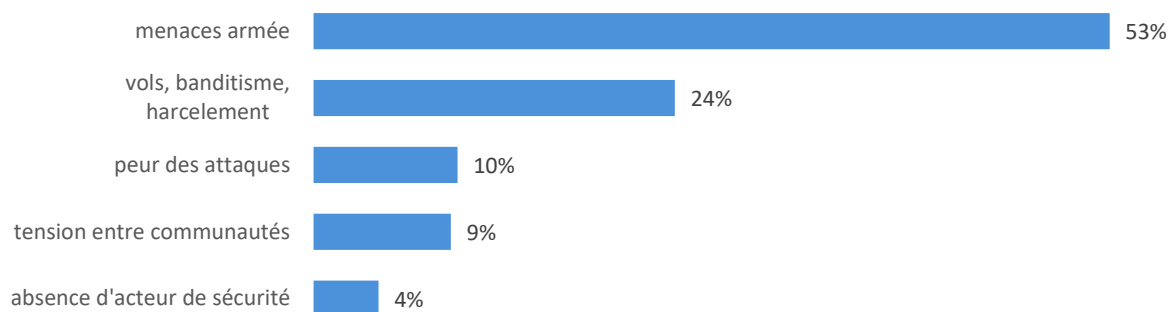
Les résultats de l'enquête montrent que 18 pour cent (soit 149 ménages) des ménages ont affirmé ne pas être en sécurité dans leur localité. Parmi ceux-ci, un peu plus de la moitié (51%) sont des ménages déplacés, contre 49 pour cent chez les ménages hôtes.

Graphique 17 : Ménages ne se sentant pas en sécurité par localité



Les ménages ayant déclaré ne pas être en sécurité se trouvent particulièrement dans les localités de DOUCOMBO (39%), SONGO (15%), KASSA (9%), BENGO (9%) et KORI-KORI (7%). Les menaces des groupes armés (53%) constituaient l’une des principales raisons évoquées par les ménages qui ne sentent pas en sécurité dans leurs lieux d’habitation. Il y avait également d’autres raisons soulignées par les ménages, telles que : le vol, le banditisme, les harcèlement (24%) ; la peur d’attaques par la communauté d’accueil ou la communauté de déplacés (10%) ; et l’absence d’acteurs de sécurité ou de mécanismes pour assurer la sécurité dans la communauté (4%).

Graphique 18 : Principales raisons d'insécurité des ménages dans leur localité



Au cours des derniers mois, 156 ménages ont affirmé être témoins de tensions dans leurs localités. Ces ménages sont principalement situés dans les localités de DOUCOMBO (44%), SONGO (15%) et KENDIE (13%). Ces tensions observées selon les répondants, sont principalement entre des individus de communautés différentes (35%) ; entre groupes armés (34%) ; et entre éleveurs et pasteurs (17%). Les tensions observées entre individus de communautés différentes ont été rapportées principalement par les ménages des localités de DOUCOMBO (46%), KENDIE (24%), NOMBO (11%) et BENGUEL-TOUPE (8%). Quant aux tensions entre éleveurs et pasteurs, les ménages des localités de DOUCOMBO (62%), KENDIE (11%) et YAWAKANDA (8%) ont majoritairement fait mention de cela.

Les vols (de biens, de bétail) 33 pour cent, l'utilisation des terres par les éleveurs et l'utilisation des terres par d'autres agriculteurs (30%) ont été respectivement les principales raisons affirmées par les ménages ayant observé des tensions dans les différentes localités couvertes par l'enquête.

Cohésion sociale

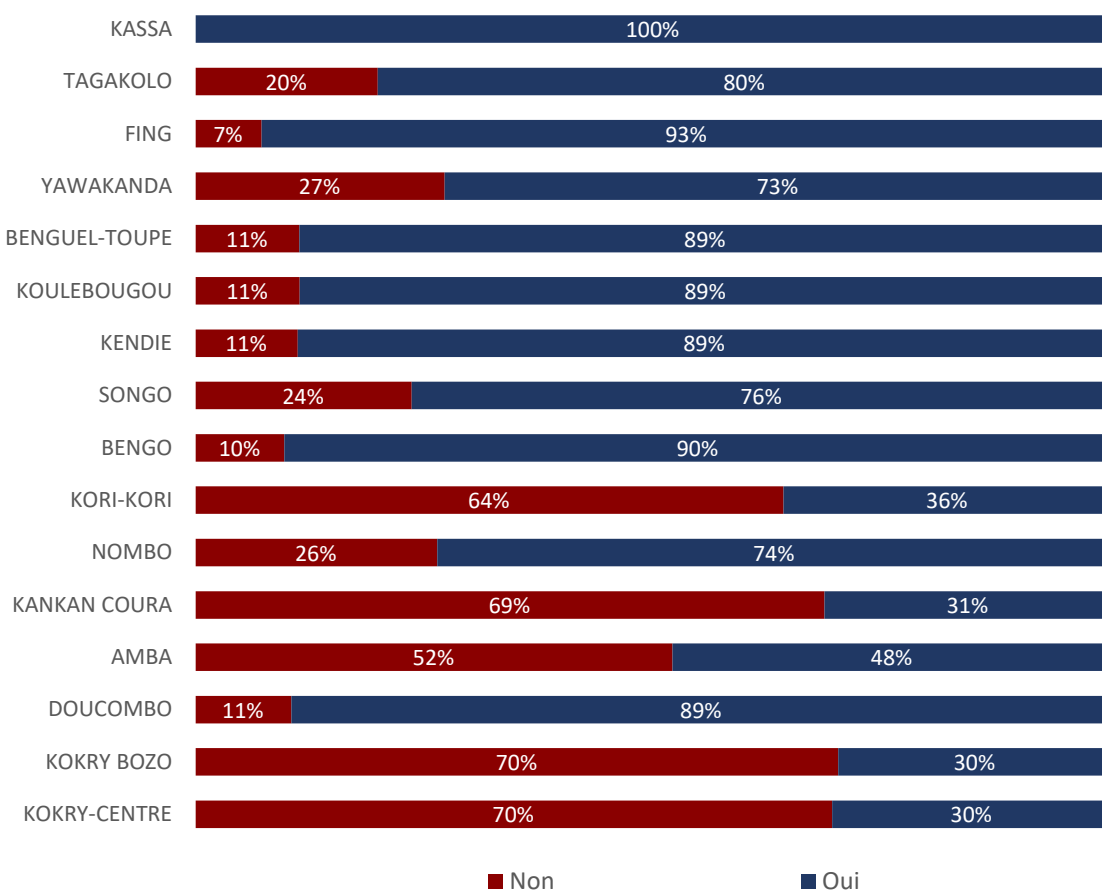
Les résultats des analyses ont montré que sur les 842 ménages enquêtés, 580 ménages (soit 69%) ont affirmé avoir connaissance de l'existence, dans leur localité de communautés, d'associations ou de plateformes (communautaire, religieuse, associations de déplacés) où ils estiment que leur opinion et leur préoccupation peuvent être entendues et pris en compte. Cette connaissance d'instrument de dialogue est répartie entre 58 pour cent chez les ménages hôtes et 42 pour cent chez les ménages déplacés. L'existence de ces plateformes communautaires est faiblement connue par les ménages vivant dans les localités KOKRY-CENTRE (52%), KOKRY BOZO (10%), DOUCOMBO (6%) et AMBA (5%).

D'après les 580 ménages ayant connaissance de forum de cohésion sociale, ces forums regroupent principalement de groupes sociaux communautaires (46%), des associations de déplacés (28%) et des groupes religieux communautaires (26%).

Plus de la moitié des ménages interrogés (59%) parmi les 580 ménages, ont affirmé prendre part aux dialogues et aux instances de décision au sein de ces communautés. Les ménages hôtes représentent 59 pour cent, contre 41 pour cent chez les personnes déplacées affirmant participer aux instances de dialogues et de décisions.

La proportion de ménages déplacés affirmant participer aux instances de dialogues et de décisions est plus faible dans les localités suivantes : DOUCOMBO (37%), SONGO (17%), BENGUEL-TOUPE (15%), KENDIE (10%) et KOKRY-CENTRE (7%). Les dirigeants communautaires (36%), les membres de la communauté (24%), les représentants locaux du gouvernement (19%) et les chefs religieux (17%), ont été listés comme étant les principaux acteurs qui prennent des décisions affectant les différentes localités couvertes par l'enquête.

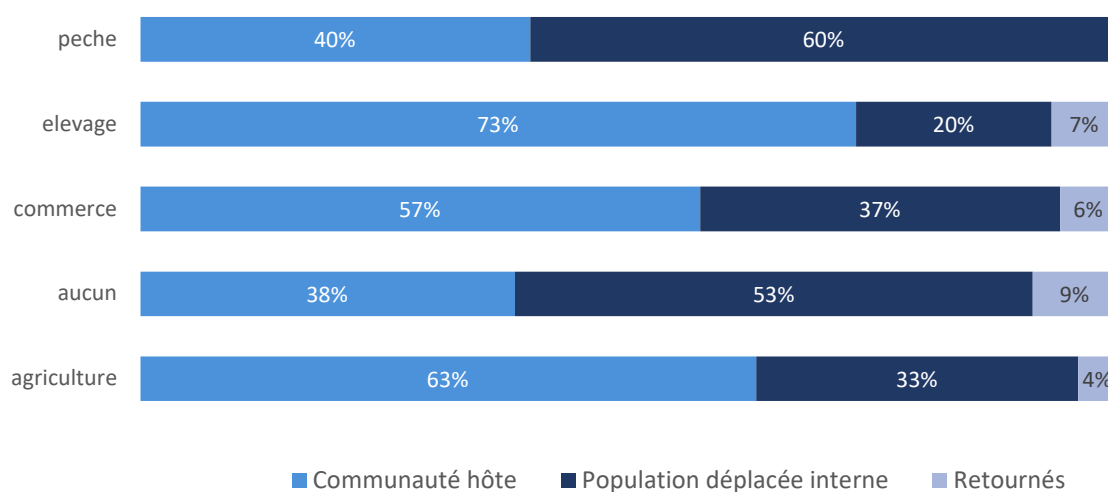
Graphique 19 : Connaissance de l'existence de : Communautés, Associations ou Plateformes pour la prise en compte des préoccupations



Parmi les vecteurs de paix et de cohésion sociale dans les localités, il est important également de déterminer les principales AGR où des communautés différentes s'activent sans conflit ou tension. Les résultats montrent que 42 pour cent des ménages (224 ménages hôtes, contre 131 ménages déplacés) ont affirmé que l'agriculture est l'une des AGR de leur localité regroupant différentes communautés sans tension ou conflit. Ces ménages sont principalement situés dans les localités de DOUCOMBO (23%), BENGO (15%), KOKRY-CENTRE (14%), KOULEBOUGOU (10%) et KENDIE (8%).

Ensuite, comme vecteur de cohésion sociale, le commerce a été cité par 190 ménages (109 ménages hôtes, contre 81 ménages déplacés), comme étant une AGR regroupant des communautés différentes sans tension ou conflit. Les ménages sont situés principalement dans les localités de KOKRY-CENTRE (46%), BENGO (18%).

Graphique 20 : AGR regroupant des communautés différentes sans tensions ou conflit



Cependant, une part importante de certains ménages (32% soit 268 ménages) ont affirmé qu'ils n'ont connaissance d'aucune AGR regroupant des communautés différentes sans tension ou conflit dans leur localité. Cela a été évoqué par plus de la moitié des personnes déplacées (62%). Ces 268 ménages sont principalement répartis dans les localités suivantes : DOUCOMBO (20%), KOKRY-CENTRE (15%), KENDIE (14%), SONGO (11%) et BENGUEL-TOUPE (9%).

CONCLUSION

Au cours du mois de mars, dans le cadre d'un projet conjoint « Paix et Cohésion Sociale », une évaluation des besoins socio-économique a été mise en œuvre par l'OIM en partenariat avec la DNDS. Cette évaluation a touché plus de 800 ménages dans 16 localités. Ces localités sont situées dans les communes de DOUCOMBO, KENDIE, KOKRY et MONIMPEBOUGOU. La population cible touchée lors de cette évaluation est composée de 54 pour cent de ménages chez les familles d'accueil et 46 pour cent de ménages déplacés (internes et retournés).

L'objectif de cette enquête était d'évaluer les besoins socio-économiques des ménages en tenant en compte la dimension de la mobilité, la situation économique des ménages en se focalisant principalement sur les activités génératrices de revenus (AGR) des ménages. L'enquête comprenait également un volet explorant les dimensions relatives à la paix et la cohésion sociale dans les localités hébergeant les populations déplacées, ainsi que le niveau d'intégration des ménages déplacés dans leur localité de déplacement.

L'agriculture a été identifiée comme étant la principale AGR (81% des ménages enquêtés) dans les 16 localités. Elle est pratiquée en majorité (62%) dans les différentes localités par les ménages hôtes, contre 38 pour cent de ménages déplacés. L'élevage, l'exploitation forestière, le travail de technicien de surface, la pêche et le commerce ont été respectivement les autres principales AGR des ménages interrogés. Dans les 16 localités visitées, sur les 815 ayant une AGR, les 734 ménages (soit 90%, dont 47% chez la population hôte et 43% chez les déplacés) ont affirmé que les revenus de ces AGR ne permettent pas de répondre aux besoins alimentaires du ménage. Les besoins les plus urgents permettant d'améliorer la production agricole des ménages sont respectivement l'appui en matériel de culture (34%), les engrais (31%) et les semences (31%).

En ce qui concerne la paix et la cohésion sociale, les résultats de l'enquête montrent que 18 pour cent (soit 149 ménages) des ménages ont affirmé ne pas être en sécurité dans leur localité. Au cours des derniers mois, 156 ménages ont affirmé être témoins de tensions dans leur localité. Ces ménages sont principalement localisés à DOUCOMBO (44%), SONGO (15%) et KENDIE (13%). Ces tensions observées selon les répondants, étaient principalement entre des individus de communauté différente (35%) ; entre groupes armés (34%) ; entre éleveurs et pasteurs (17%). Les tensions entre éleveurs et pasteurs sont principalement évoquées par les ménages situés dans les localités de DOUCOMBO (62%), KENDIE (11%) et YAWAKANDA (8%). Sur les 842 ménages enquêtés, 580 ménages (soit 69%) ont affirmé avoir connaissance de l'existence dans leur localité, de communautés, associations ou plateformes (communautaire, religieux, associations de déplacés) où ils estiment que leur opinion et leur préoccupation peuvent être entendues et pris en compte. D'après les 580 ménages, ces communautés regroupées sont composées principalement de groupes sociaux communautaires (46%), d'associations de déplacés (28%) et de groupes religieux communautaires (26%).

Malgré l'accès aux services de base affirmé presque par la totalité des ménages interrogés, certains problèmes auxquels ils font face ont été également évoqués. Parmi ces problèmes, le manque d'accès au capital ou aux intrants (31%), les problèmes liés à l'électricité (15%), l'accès à l'emploi ou le chômage (13%) et l'accès à l'eau (10%), ont été les principaux problèmes évoqués par les ménages cibles.

Au niveau des différentes localités, les résultats de l'enquête montrent que 133 ménages déplacés sur 357, soit environ (39%) ont l'intention de quitter leur lieu actuel de déplacement. Contre 133 ménages déplacés qui désirent rester dans leur lieu de déplacement (soit 36%).

Dans certaines localités, l'agriculture et le commerce étaient reconnus comme des vecteurs importants à renforcer pour pérenniser de façon durable la paix et la cohésion sociale entre les communautés. L'agriculture (42%) a été affirmée comme étant une (des) AGR regroupant des communautés différentes sans tension ou conflit

par 355 ménages (dont 224 ménages hôtes, contre 131 ménages déplacés). Les localités où il est recommandé aux acteurs de renforcer les capacités sont principalement DOUCOMBO (23%), BENGO (15%), KOKRY-CENTRE (14%), KOULEBOUGOU (10%) et KENDIE (8%). Ensuite, le renforcement des groupement féminines et des jeunes, l'accompagnement des instances locales de financement pour promouvoir le commerce pourrait être également un vecteur de paix et de cohésion sociale dans certaines localités (KOKRY-CENTRE 46%, BENGO 18%).

ANNEXE

Tableau 2 : Répartition de la taille de l'échantillon par localité

Communes	Localités	Ménage Hôte	Ménage PDI	Ménage RET	TOTAL
DOUCOUMBO	DOUCOMBO	48	94		142
	KASSA	9	10		19
	KORI-KORI	4	10		14
	SONGO	1	37		38
	TAGAKOLO	1	4		5
	YAWAKANDA	5	1	5	11
KENDIE	AMBA	10	8	5	23
	BENGUEL-TOUPE	10	20	5	35
	KENDIE	33	42	5	80
	NOMBO	19	11	4	34
KOKRY	KANKAN COURA	1	10	5	16
	KOKRY BOZO	8	25	4	37
	KOKRY-CENTRE	147	40	7	194
MONIMPEBOUGOU	BENGO	76	11	5	92
	FING	33	8		41
	KOULEBOUGOU	50	7	4	61
TOTAL		455	338	49	842